

Rapport de jury

Composition en langue arabe

Session 2019

Classes de terminales des séries générales et technologiques

Présidente du jury : Sophie TARDY, Inspectrice générale – groupe des langues vivantes - arabe
Vice-présidente : Dounia ZEBIB, Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale d'arabe
Jury composé de : Farhat ABOUB, Rachid BENCHERIF, Samia CHENIOUR et Hervé LE MOEL.
© MENJVA/DGESCO ► eduscol.education.fr/concours-général

éduscol

Rapport du jury

Le texte qui était proposé cette année était extrait d'un article de la revue *Majallat al-âdâb* (La Revue littéraire) daté du 1er janvier 1961, du journaliste et critique littéraire égyptien *Anwar al-Ma'dâwî*. Une idée principale traversait l'ensemble du texte, celle du rôle et statut du texte littéraire, notamment des récits romanesques et dramatiques. L'auteur y souligne en effet que la littérature doit s'adresser à toutes les classes sociales et sortir de la tour d'ivoire où certains souhaiteraient l'emprisonner. En cela, celui-ci aspire à ôter tout caractère élitiste à la littérature afin qu'elle puisse jouer un rôle de « guidance » et de « leadership » auprès des masses. L'arrière fond de ce débat reflète la dichotomie qui refait régulièrement surface divisant la critique littéraire en deux tendances :

- L'art pour l'art qui prône la singularité et la spécificité de la littérature. Le littéraire ne doit se soucier que de l'esthétique de son écriture et ne doit être assujéti à aucun impératif de combat ou d'engagement idéologique. Le jury a trouvé trace de cette perception dans une seule copie qui a évoqué finement les Parnassiens en France et leur vision de la littérature qui va à l'encontre de celle défendue par *Anwar al-Ma'dâwî*.
- La seconde tendance assigne à la littérature un rôle et une mission. Elle se manifeste dans les divers avatars de l'engagement en littérature. Le texte d'*Anwar al-Ma'dâwî* s'inscrit dans cette mouvance qui cristallise les profondes transformations politiques et sociologiques de la société égyptienne sous le président Nasser au début des années soixante, période qui correspond à la publication du texte. La réforme agraire opère alors de profonds changements. L'assemblée du peuple (Parlement égyptien) connaît pour la première fois l'avènement de députés issus des classes ouvrière et paysanne.

La problématique retenue par la plupart des candidats mettait en avant ces deux conceptions opposées de la mission de la littérature et particulièrement ses effets sur la forme linguistique propre à chacune d'elles et l'opposition entre deux générations, une arrière garde (l. 1) et une génération novatrice contemporaine, celle de l'auteur (l.5). Le texte recouvre une polémique entre critiques littéraires dont le ton ne laisse pas de doute sur la force du conflit. D'autres candidats ont préféré ramener la problématique à la vieille opposition entre modernité et tradition et sa conception très normative de la langue en fonction de critères sociaux.

Les candidats ont bien repéré l'intérêt de se focaliser sur deux genres littéraires (le récit et le théâtre) du fait de leurs liens particuliers avec le monde réel et de la fonction à laquelle l'auteur assigne la littérature : s'adresser à l'ensemble du peuple et le guider (l. 11); Cela a été l'occasion pour certains de remarquer qu'on peut parfaitement concevoir d'autres fonctions de la littérature comme l'émotion ou la distraction et qu'elle peut avoir pour but d'échapper au réel au lieu d'en livrer une fidèle traduction. L'arrière-plan social a été relevé mais moins souvent le contexte politique de l'époque, par exemple le socialisme nassérien des années soixante qui en appelle au peuple et assigne à l'intellectuel la mission de le guider. On pouvait repérer le lien entre le type de régime et le type de littérature mis en avant (élitiste ou populaire).

Trois questions étaient posées aux candidats :

La première question constituait, dans sa formulation, une aide considérable pour les candidats. Elle les mettait d'emblée sur la bonne piste en liant de façon explicite la problématique et le rôle de la littérature selon l'auteur. La majorité des candidats ayant réussi leur prestation ont axé leur démonstration sur ce volet particulier, tout en mettant en exergue le moyen pour y parvenir et le niveau de langue utilisé. Certains ont inversé la donne en choisissant comme problématique générale la question de la langue arabe et ses spécificités. La question de la langue était certes capitale, mais elle ne pouvait constituer une fin en soi dans l'analyse du texte proposé ; la langue demeurant pour *Ma'dâwî* un simple vecteur permettant à l'écrivain de transmettre efficacement son message auprès du peuple.

Un autre aspect très important et caractéristique du texte de *Ma'dâwî* était sa tonalité polémique. Le jury a pu en trouver une analyse et une présentation satisfaisantes dans la plupart des bonnes copies qui ont relevé avec pertinence le champ sémantique offensif de la confrontation utilisé par le critique littéraire à l'égard des tenants d'une vision passéiste et obsolète de la littérature. Mais la plupart des candidats ont buté sur cette expression شيوخ الأدب dont personne n'a pu déceler la teneur et l'ampleur. Cette expression vise à discréditer les tenants de l'ancienne école, devenue par la force du temps, complètement désuète du point de vue de l'auteur. C'est l'éternel combat des Anciens et des Modernes qui jalonne l'histoire universelle de toutes les littératures. On pouvait citer comme exemple la critique acerbe des partisans du Nouveau roman en France (*Alain Robbe-Grillet, Michel Butor et Nathalie Sarraute.*) et les adeptes du roman traditionnel balzacien par exemple. Dans la littérature arabe, on pouvait également mentionner l'émergence de la poésie libre au milieu du XXe siècle et son rejet par les poètes du passé arc boutés sur les « recettes » de la poésie canonique arabe classique.

Cette expression شيوخ الأدب rend compte de la subjectivité du novateur moderniste qui veut mettre fin à une vision du passé pour que la sienne la supplante et la remplace. Elle n'est

pas exempte d'injustice et de jugement à l'emporte-pièce, comme tout jugement émanant d'un contexte de polémique et de controverse. Pour illustrer cet esprit, on pouvait citer l'expression du dramaturge *Eugène Ionesco* à propos des critiques partisans d'une dramaturgie classique. *Ionesco* les taxe dans *Notes et contre notes* de « Doctes docteurs » pour railler, à son sens, leur esprit « pédant ».

La deuxième question découlait naturellement de la précédente et concernait la question de la réception de l'œuvre. Pour que le message didactique de l'écrivain ait un impact auprès de son lecteur, le vecteur, en l'occurrence la langue, doit être en mesure de le transmettre sans « complication esthétique ». Les candidats ont réussi à bien rendre compte de la vision de l'auteur comme s'ils étaient obligés de suivre celui-ci sans apporter aucune dimension critique. La vision de *Ma'dāwī* est tristement réductrice quant au rôle et au statut de la littérature. Certains chefs-d'œuvre de la littérature, arabe sont parfois hermétiques et inintelligibles pour le lecteur moyen, mais cela n'enlève rien à leur qualité et à leur rang dans l'histoire de la littérature. Il est important que les candidats abordent l'analyse des œuvres avec un esprit critique et ne se limitent pas à « l'exégèse » des textes proposés.

La troisième question évoquait en filigrane ce décalage important entre registres de langue : dialectal et littéral (*fushā*). Décalage qui nécessite, selon l'auteur, d'utiliser systématiquement le registre dialectal dans les dialogues des textes, romanesques ou dramatiques. La plupart des candidats ont adhéré à juste titre à cette thèse en donnant des exemples pertinents issus des œuvres contemporaines qu'ils connaissaient. Cette question ouvrait sur l'opinion personnelle où il était demandé d'illustrer son propos par des exemples tirés de la littérature. Cela a souvent été l'occasion pour beaucoup de candidats d'investir des œuvres étudiées dans le cadre des Sections Internationales. Les œuvres citées faisaient souvent partie du programme limitatif des Sections (*Tawāhīn Beyrouth*, *Hikāyat Šarh yatūl*), ce qui pouvait tout à fait convenir. D'autres émanaient de lectures plus personnelles ou antérieures telles que *Zuqāq al midaqq*, *Al ḥubz al ḥāfi*, etc. Certaines copies ont cité l'exemple du théâtre qui recourt au registre dialectal ou s'exprime en arabe littéral, comme chez le dramaturge *Saad Allah Wannous*. Certains candidats n'ont pas suivi l'auteur dans sa défense d'une langue simplifiée et le recours au dialecte dans les dialogues au titre de l'unité culturelle d'une aire géographique et politique. Certains ont fait état d'une expérience personnelle et de débats avec des écrivains sur le sujet. D'autres ont évoqué de nouvelles formes d'écritures issues de la pratique des réseaux sociaux et des blogs comme pour le roman *Les filles de Riyad* de *Rajā' al-Šāni* ' où il est nécessaire de revenir à une langue claire et accessible au plus grand nombre pour lutter contre le danger de la désinformation sur les réseaux sociaux.

Certains candidats ont invoqué le besoin de « réalisme » et de « vraisemblance » que seuls les dialectes arabes peuvent transcrire car ils sont les médiums de communication en usage dans la vie quotidienne dans le monde arabe. Il était peut-être plus opportun pour les candidats de s'arrêter plus longuement sur la réalité sociolinguistique particulière de la langue arabe et ce décalage important entre les différents registres.

Concernant l'explication d'un passage du texte qui portait sur l'importance de la langue que l'écrivain doit privilégier et les raisons de ce choix l'image a été bien comprise. Les candidats qui avaient choisi de présenter le texte selon l'axe linguistique n'ont pas su éviter les redites durant leur analyse. L'argumentation de l'auteur reposait sur les théories linguistiques modernes de fonctions du langage et les notions d'émetteur et de récepteur.

Le jury a particulièrement apprécié les copies qui ont su faire preuve d'une clarté d'exposition et d'expression et qui ont pu faire une place à l'analyse des effets stylistiques (le jeu des pronoms, les champs lexicaux) et qui ont pu prendre du recul en faisant bien apparaître la nature polémique du texte, son ton acerbe et son ironie et distinguer les différents types d'argumentations (notamment l'argument d'autorité qui prenait appui sur *Tawfiq al Hakīm*).

Le jury ne peut qu'encourager davantage les candidats à se présenter à ce concours qui vise à récompenser les jeunes talents et à susciter des vocations. Il est nécessaire, au regard des sujets proposés, de consolider sa culture littéraire pour pouvoir aborder les textes de façon pertinente. Le jury s'attend à une approche critique et à une lecture exigeante des textes et non à une approche d'adhésion et d'illustration.

Conseils aux candidats

Le premier conseil que l'on pourrait adresser aux futurs candidats est la nécessité d'opérer une distanciation aux niveaux suivants :

L'instance énonciative

Les candidats ne doivent pas prendre à leur charge le discours de l'auteur. Ils ne doivent pas limiter leur travail à l'élucidation des propos et thèses des auteurs proposés.

D'autres domaines demandent également une attention particulière

La traduction

Ce volet de l'épreuve qui peut s'avérer déterminant pour la réussite au Concours général demande un certain entraînement : veiller à traduire scrupuleusement le passage proposé sans omission ni approximation, éviter d'arabiser les mots français ou de les écrire tels quels en arabe en cas de difficulté.

Le respect du format de l'épreuve

Les candidats doivent répondre séparément aux quatre volets de l'épreuve. Certains candidats ont omis de répondre à telle ou telle question. D'autres ont mêlé deux, voire trois questions, en une seule réponse, mais de façon confuse.

La cohérence et la méthodologie

Les candidats doivent construire leur analyse autour d'une problématique qui servira de fil conducteur du début jusqu'à la fin. Ils ne doivent pas perdre en cours d'analyse cette problématique en s'égarant dans des problématiques périphériques, subsidiaires. Ils doivent suivre un plan clair qui montre le cheminement d'une analyse rigoureuse et bien menée.

Afin d'aider à la préparation de ce concours qui vise à promouvoir la réussite des élèves, le jury présente les éléments attendus et valorisés pour l'obtention d'un prix, d'un accessit ou d'une mention :

- des capacités rédactionnelles en arabe, une fluidité dans l'expression et une précision lexicale
- une bonne compréhension du texte proposé et des problématiques qui le sous-tendent
- des capacités d'analyse des procédés narratifs du texte et de réflexion personnelle
- une argumentation étayée par des exemples précis tirés du texte

- une capacité à mettre le sujet en perspective par des références et des lectures personnelles
- la démonstration d'un esprit critique et ouvert sur le monde

Le jury félicite l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours et remercie vivement les professeurs qui se sont investis dans cette préparation, qui constitue un travail supplémentaire non négligeable. Il invite un nombre croissant d'élèves à participer à cette expérience enrichissante.